



ENERGIE

La Centrale électrique du Congo passe de 314 à 484 mégawatts



Le président de la République mettant en service la nouvelle turbine de la CEC

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a mis hier en fonctionnement la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo située à Pointe-Noire. Sa capacité de production passe de 314 à 484 mégawatts, contribuant ainsi à réduire le déficit d'électricité du pays. Alimentée par le gaz provenant des champs pétroliers, cette centrale, dont les deux premières turbines sont opérationnelles depuis 2008, produisait jusque-là 70% de l'électricité nationale. Avec cette nouvelle turbine à gaz de 170 mégawatts, la centrale consolide son statut de premier producteur d'électricité au Congo.

Page 16

INTERVIEW

Maixent Raoul Ominga : « le Congo figure parmi les pays pétroliers les plus stables d'Afrique »

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) parle dans cette entrevue avec *Les Dépêches de Brazzaville* des enjeux de la quatrième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo qui se tient du 19 au 21 février à Brazzaville. Il évoque également des perspectives de la SNPC en matière de production pétrolière.

Page 3



PÉTROLE

La 4^e édition de la conférence sur les hydrocarbures s'ouvre aujourd'hui

Brazzaville accueille, du 19 au 21 février à Kintélé, la quatrième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo. Ces assises ont pour thème : « Valoriser les ressources en hydrocarbures en vue de la diversification économique et de l'intégration régionale ». Ce rendez-vous constitue une opportunité pour les hauts cadres ainsi que les principaux décideurs de l'industrie pétrolière et gazière de développer leur réseau dans le secteur afin d'augmenter le niveau de coopération et de générer de nouvelles collaborations entre les entreprises.

Page 3



CHAN 2020

Le Congo connaît ses adversaires

Le tirage au sort de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), qui a eu lieu le 17 février à Yaoundé au Cameroun, a fixé les seize équipes des pays participants sur leurs adversaires. Dans le groupe B, les Diables rouges rencontreront

en phase de poule les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye, le Mena du Niger et les Léopards de la RDC qu'ils affronteront pour la première fois à cette étape de la compétition à laquelle ils participent pour la troisième fois en six éditions. Page 16

HUMOUR

Du rire pour éviter le stress au travail

Page 7

ÉDITORIAL

Dette

Page 2

ÉDITORIAL

Dette

Que le niveau de notre dette publique ait atteint ces dernières années un niveau excessif est, hélas !, indiscutable. Et c'est précisément pour y remédier que nous avons engagé avec le Fonds monétaire international les négociations qui, elles-mêmes, ont permis de conclure il y a quelques mois un accord dont toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées du fait de la mauvaise volonté de quelques-uns de nos créanciers. Lesquels s'efforcent par diverses voies – chantage, campagnes médiatiques, pressions individuelles – d'obtenir le paiement intégral de leurs créances alors même que la communauté financière internationale s'y oppose à juste titre.

Ce que, dans ce contexte très particulier, les observateurs de la scène congolaise doivent avoir présentes à l'esprit lorsqu'ils évoquent ce problème, ce sont les deux réalités suivantes :

° D'abord le fait que notre pays n'est en rien responsable de la cause initiale de ses difficultés présentes puisque celles-ci résultent de l'effondrement aussi brutal qu'imprévisible des cours de l'or noir – le pétrole – sur les marchés mondiaux il y a cinq ans au terme d'une longue période de hausse.

° Ensuite, et c'est encore plus important, le fait que notre endettement public a résulté de l'importance des actions de toute nature engagées par l'Etat pour moderniser nos institutions et nos infrastructures dans le moment même où tout semblait confirmer l'accroissement des moyens financiers dont nous disposions.

Ce constat doit être d'autant plus rappelé aujourd'hui que la modernisation dont il est ici question a créé les conditions d'une émergence économique et financière du Congo dont les inaugurations qui se déroulent actuellement à Pointe-Noire et qui se poursuivront dans les semaines à venir dans plusieurs autres départements du pays donnent une idée précise. Pour dire les choses de façon encore plus claire, notre pays sortira à brève échéance de la crise qu'il traverse plus fort, plus ouvert, plus attirant. Et c'est ce qui explique l'attention croissante que lui portent les grandes puissances de ce temps.

Contrairement aux apparences donc rien de tout ceci ne relève du rêve, de l'utopie.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La Banque mondiale augmente son enveloppe en faveur du Congo

Le portefeuille de l'institution devrait passer de 150 millions de dollars actuellement à plus de 210 millions (environ 127 milliards de FCFA) dès l'an prochain. Les partenaires entendent prioriser les questions sociales, l'autonomisation des femmes, l'appui budgétaire, l'amélioration du climat des affaires.



Les participants Adiac

La République du Congo et le groupe de la Banque mondiale veulent renforcer leur cadre de partenariat, en mettant davantage l'accent sur la lutte contre la pauvreté à travers l'autonomisation des femmes, l'amélioration des services sociaux de base, le développement agricole. À cela s'ajoutent l'appui budgétaire, le soutien au secteur privé et à l'essor de l'économie numérique.

À en croire la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, le contexte actuel du pays nécessite un ajustement de ses interventions. Le taux de pauvreté est estimé à 35,4% et reste préoccupant dans les départements de la Likouala, de la Cuvette-Ouest, la Lékoumou, du Pool, de la Bouenza et à Brazzaville. La fragilité macro-budgétaire, le chômage urbain, la faiblesse des capacités humaines constituent les principaux défis à relever. Korotoumou Ouattara a esti-

mé que l'autonomisation de la femme est la clé d'une croissance durable et inclusive. « L'autonomisation de la femme passe, entre autres, par l'accès à l'emploi et aux services sociaux de base (...) Cela permet de tirer pleinement parti de toutes les composantes de la société, afin que l'économie soit tirée par une main-d'œuvre qualifiée, productive et en bonne santé », a-t-elle insisté lors d'une rencontre élargie à Brazzaville, ce 18 février.

À cet effet, le nouveau cadre de partenariat pays 2020-2024 est censé orienter les actions suscitées et surtout la réduction des inégalités en donnant aux femmes les moyens de participer à leur propre épanouissement et celui de leur communauté. Pour vulgariser la vision, la Banque mondiale a initié cette semaine des échanges autour de ses activités, dont le thème porte sur l'« emploi et

autonomisation de la femme ». Du côté des autorités congolaises, l'on estime que la coopération avec la Banque mondiale est indispensable dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2018-2022). « La valorisation du capital humain par la refonte du système éducatif est pour le Congo un défi à relever, d'autant plus qu'il s'agit d'un axe consécuteur des deux autres axes du PND », a indiqué la ministre du Plan, Ingrid Eboucka-Babakas.

Grâce à l'aide des partenaires prévue pour les quatre prochaines années, le gouvernement espère rétablir un équilibre sur la qualité de l'offre et de la demande de l'emploi, le cadre macroéconomique et budgétaire, ainsi que d'assurer une bonne gestion économique pour susciter une croissance durable et des indicateurs plus performants.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW.

Maixent Raoul Ominga : « le Congo figure parmi les pays pétroliers les plus stables d'Afrique »

Le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) parle dans cette entrevue avec Les Dépêches de Brazzaville des enjeux de la quatrième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo (CIEHC) qui se tient du 19 au 21 février à Brazzaville. Il évoque également des perspectives de la SNPC en matière de production pétrolière.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : La SNPC est le sponsor principal de la quatrième édition de la Conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures au Congo. Quelle est, selon vous, la particularité de cette édition par rapport à celles des années antérieures?

Maixent Raoul Ominga (M.R.O) : Cette conférence, placée sous le très haut patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, vise à mettre en lumière les mécanismes de valorisation des hydrocarbures, tremplin de la diversification de l'économie et de l'intégration régionale ; ceci dans un contexte de reprise encore timide des cours du pétrole.

L.D.B : Qu'est-ce que la SNPC va présenter au public au cours de ce rendez-vous ?

M.R.O : La SNPC, outil technique de l'Etat en matière de gestion d'hydrocarbures, assiste pleinement l'administration des hydrocarbures dans les activités techniques de promotion du domaine minier, à savoir la collecte des données techniques sur le terrain, leur gestion et le découpage de ce domaine.

De ce fait, le Congo, dans la loi n° 28-2016 du 12 octobre 2016, portant code des hydrocarbures, a décidé d'attribuer exclusivement les titres miniers à la société nationale. Désormais, la SNPC est l'associée pivot de tout projet pétrolier.

Pendant cette édition, la SNPC va assurer prioritairement, aux côtés de l'administration des hydrocarbures, la promotion des zones libres



et présenter les projets suivants : le projet de développement du permis d'exploitation d'hydrocarbures liquides Mengo-Kundji-Bindi II ; le projet de valorisation de la zone de permis « Le Mayombe » ; les projets

de valorisation du gaz ; le projet de construction d'un oléoduc de transport des produits pétroliers finis.

La SNPC fera également la promotion du savoir-faire de ses filiales dans les services pétroliers.

L.D.B : Quelles sont vos attentes à l'issue de cette conférence ?

M.R.O : Une observation faite courant 2019 montre que la République du Congo compte parmi les pays

pétroliers les plus stables et les plus attractifs d'Afrique. Grâce à un code des hydrocarbures souple, permettant à l'administration et aux sociétés pétrolières de parvenir à des contrats adaptés, la SNPC s'attend à recevoir des manifestations d'intérêt de la part des sociétés pétrolières internationales sur les zones libres et sur les permis arrivant à échéance. Nous nous attendons également à nouer des partenariats, susciter l'intérêt des investisseurs sur les projets évoqués ci-dessus et d'autres.

L.D.B : Quelles sont les perspectives de la SNPC en matière de production pétrolière ?

M.R.O : Notre stratégie pour l'augmentation de notre quote-part de production passe par les investissements en cours sur le permis d'exploitation Mengo-Kundji-Bindi II qui permettront d'augmenter de manière significative notre production opérée ; par la mise en valeur du permis le Mayombe qui présente un potentiel intéressant et par la prise de participations dans d'autres permis.

L.D.B : Pouvez-vous parler de la contribution de la SNPC dans l'économie nationale ?

M.R.O : Notre ambition est d'améliorer notre quote-part dans la production pétrolière pour contribuer au mieux aux recettes de l'Etat.

Le gouvernement a confié à la SNPC le mandat de commercialiser de façon optimale les parts de pétrole brut de l'Etat. Nous entendons le faire avec responsabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES HYDROCARBURES

Plus de 800 participants attendus à Brazzaville

La capitale congolaise abrite, du 19 au 21 février la quatrième édition de la conférence internationale et une exposition sur les hydrocarbures au Congo.

« Valoriser les ressources en hydrocarbures en vue de la diversification économique et de l'intégration régionale », tel est le thème de cette rencontre qui sera rehaussée de la présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. « Cet événement international, qui a déjà marqué des annales du secteur pétrolier et gazier en République du Congo, est désormais établi comme l'une des plateformes de rencontres les plus importantes », indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

Outre le thème principal, d'autres sujets en débat porteront sur : le développement de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière dans la région ; défis et perspectives ; promotion des partenariats fructueux en vue de faire progresser l'exploitation des ressources pétrolières et gazières ; stimulation de l'investissement étranger au Congo, développement durable et environnement ; les stratégies de financement des projets de développement énergétique.

Ce rendez-vous constitue une opportunité pour les hauts cadres ainsi que les principaux décideurs de l'industrie pétrolière et gazière de développer leur réseau dans le secteur afin d'augmenter le niveau de coopération et de générer de nouvelles collaborations entre les entreprises.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉFENSE

Les FAC bouclent l'agenda des activités de l'année 2020

Les travaux de la conférence de planification générale destinés aux commandants des zones militaires se sont tenus du 13 au 17 février, sous la direction du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, en présence des membres du haut commandement militaire.

Toutes les affaires inscrites à l'ordre du jour et examinées lors de la session ont été adoptées. Elles concernent toutes les activités des FAC pour l'année 2020. « Il traduit tous les objectifs pour cette année 2020 dans un chronogramme dont l'élaboration a été partagée avec vous.

Il nous revient donc de nous y engager profondément et consciencieusement pour que les perspectives de cette année et celles de 2021 soient atteintes selon nos prévisions », a déclaré Guy Blanchard Okoi, dans son mot de clôture, indiquant par la même occasion que rien ne devrait freiner l'élaboration des outils de planification qui portent sur un chronogramme annuel dans la configuration de la gestion axée sur les résultats avec des indicateurs de performance, des cibles, des délais et surtout des annexes avec évaluation des coûts, ainsi qu'un programme mensuel.

Par ailleurs, Guy Blanchard Okoi est persuadé que s'appliquer à développer cette culture permettra aussi d'optimiser l'organisation et la gestion du temps. Une autre question pertinente, corollaire

à l'anticipation et à la bonne planification, le bon usage du temps imparti pour chaque activité afin d'atteindre un objectif mesurable et perceptible devrait être désormais une préoccupation permanente des chefs organiques et opérationnels.

Ainsi, a-t-il poursuivi, « nous créerons un environnement propice, nous aurons un temps convenable, pour bien gérer nos hommes, nos matériels et nos engagements ». « C'est de cette façon que nous donnerons un sens pratique au fait qu'aujourd'hui, commander c'est d'abord administrer », a souligné Guy Blanchard Okoi.

Sur la question d'inscrire au sein des cadres la réflexion stratégique, il est alors recommandé de renouveler et de mieux encadrer l'expérience des « groupes d'études », dans la formation continue. Le troisième point d'intérêt, a-t-il dit, devrait être l'amélioration des connais-



ances en ce qui concerne les engagements internationaux. « Mettons-nous donc résolument au travail et que le rendement des forces armées congolaises de cette année soit meilleur, avec l'implication de tous, à tous les échelons sur le thème prescrit par le ministre de la Défense nationale : « le développement des capacités », a conclu le chef d'état-major général des FAC.

Guillaume Ondzé



ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 524 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci - dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°41056, cadastrée section CF, Bloc34, parcelle n°01 avec une superficie de 524,13 m², quartier Mongo-Kamba, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé, situé à l'intersection de deux ruelles facilement accessibles et relativement plat, polygone régulier (rectangle) avec des constructions durables au standing moyen, notamment :

- Bâtiment d'Habitation plain-pied de 3 Chambres / 1 Salon / Cuisine / Sanitaires
- Bâtiment annexe, derrière bâtiment principal abritant un débarras et boc sanitaire

-Bâtiment annexe R+ 1 à caractère commercial du côté de la ruelle

Prix de vente : FCFA quarante-cinq millions (45.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

- Brazzaville : Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC
- Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au **29 février 2020 à 16h00**

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 607,77 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci - dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°22892, cadastrée section AE, Bloc 65, parcelle n°08 avec une superficie de 607,77 m², quartier Mbotla Raffinerie, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé et relativement plat, situé à proximité d'un cours d'eau. Ce site a pour particularité d'être vaste et le seul bâtiment existant occupe un coin du terrain, le reste d'espace est approprié pour tout type de projet de construction. Terrain en Polygone irrégulier avec un bâtiment en matériaux durables au standing moyen, notamment :

- Bâtiment d'habitation plain-pied de 2

Chambres / 1 Salon / Cuisine / Sanitaires ;
-Un studio (dans le même bâtiment)
-WC visiteurs (dans le même bâtiment)

Prix de vente : FCFA cinquante millions (50.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

- Brazzaville : Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC
- Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au 29 février 2020 à 16h00

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministre appelle l'AIEA à soutenir le Fonds Bleu

Lors de la conférence ministérielle internationale sur la sécurité nucléaire, tenue du 10 au 14 février 2020 à Vienne en Autriche, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a attiré l'attention de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), pour qu'elle apporte son expertise sur le Fonds bleu du bassin du Congo.

Le Congo lié aux idéaux de l'AIEA préside actuellement, à l'Union Africaine, le comité de haut niveau pour la paix et est à l'origine de la mise en place du Fonds bleu pour le bassin du Congo (région d'Afrique Centrale) depuis 2017 avec pour objectif de préserver les forêts de cette zone du continent, deuxième réservoir de carbone du monde après celui du bassin de l'Amazonie, a expliqué le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, lors de cette rencontre ministérielle internationale placée sous le thème : « soutenir et intensifier les efforts ».

Par ailleurs, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a encouragé l'AIEA à renforcer et conforter l'expertise en formation de la République du Congo à travers son programme de coopération technique. « Les contributions du programme

de coopération technique sont en cours de paiement et le Congo est déterminé à l'usage pacifique des rayonnements ionisants pour un développement à travers les applications de la science et de la technologie nucléaire dans tous les domaines de la vie quotidienne », a annoncé le ministre Coussoud-Mavoungou.

Il a également réitéré la volonté du président Denis Sassou N'Gusso de participer à tout effort mondial sur la bonne utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Conscient de l'importance de la sécurité nucléaire, le Gouvernement de la République du Congo a noté son implication sur sa responsabilité. « Notre pays est résolument engagé aux côtés d'autres États membres de l'AIEA à faire œuvre utile de son adhésion d'apporter sa contribution à la compréhension et à la résolution des questions relatives

à la sécurité nucléaire tant au niveau de la sous-région qu'au niveau international », a indiqué Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

L'acceptation de l'élaboration et de la finalisation du plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire, sa mise en œuvre et son suivi entrepris par le Congo mais aussi la sensibilisation des parlementaires congolais par les experts de sûreté et de sécurité nucléaire venus de l'agence a permis de renforcer les bases d'une culture réelle de sécurité nucléaire à des fins pacifiques.

Les ministres des États membres de l'AIEA ont adopté une déclaration interministérielle réitérant ainsi leur engagement à soutenir et renforcer l'efficacité et l'exhaustivité de la sécurité nucléaire et autres matières radioactives ainsi que des installations nucléaires. Ils ont, entre autres, noté que le fonds pour la sécurité nucléaire est un instrument im-



Le ministre de la Recherche scientifique lors de la réunion ministérielle internationale de l'AIEA portant pour les activités menées par l'agence dans le domaine de la sécurité nucléaire. De même qu'ils vont continuer de financer le fonds pour la sécurité nucléaire. Conscients des menaces qui pèsent sur la cybersécurité et la sécurité informatique des installations liées au nucléaires et des activités associées, notamment l'utilisation, l'entreposage et le transport de matières nucléaires et radioactives, ces derniers ont demandé aux membres de renforcer la protection des informations et des systèmes informatiques sensibles et ont encouragé l'AIEA à continuer de promouvoir la coopération internationale et d'aider les États membres qui sont dans le besoin.

Rominique Makaya

CYBERSÉCURITÉ

L'Europe explore les moyens légaux d'interception des communications 5G

Avec l'apparition progressive de la 5G, une technologie qui utilise un cryptage 256 bits assurant un niveau d'anonymat et de protection de la vie privée jamais atteint dans les réseaux de communications mobiles, les forces de l'ordre seront confrontées à de nouveaux défis.

Le cryptage du numéro IMSI (International Mobile Subscriber Identity) au sein des réseaux 5G illustre la manière dont les normes de protection de la vie privée ont été renforcées. Avec ce système, « les autorités chargées d'assurer la sécurité ne s[er]ont plus en mesure de localiser ou d'identifier les dispositifs mobiles », souligne Europol. La Commission européenne, Europol et les forces de l'ordre des États membres de l'Union européenne (UE) travaillent de concert pour identifier les moyens appropriés de préserver des possibilités légales d'intercepter des échanges dans le cadre des réseaux 5G.

Il faut dire que la 5G a été expressément conçue pour protéger la vie privée. « Europol encourage la participation des États membres aux comités de normalisation traitant de l'interception légale et de la cybersécurité de la 5G », a déclaré le commissaire Ylva Johansson. Et ce, dans le but de fournir à la police un meilleur accès aux données des consommateurs lors d'enquêtes criminelles, a-t-elle indiqué. Elle a toutefois ajouté que la « participation directe » d'Europol à ces activités était « actuellement limitée ». Les États membres sont désormais chargés de plancher sur des mesures destinées à atténuer les risques liés à la cybersécurité décrits par le rapport. Les pays de l'UE travaillent de concert avec la Commission et l'Enisa, l'Agence européenne pour la cybersécurité pour mettre au point cette stratégie, qui devrait être publiée dans les prochaines semaines, selon un fonctionnaire européen.

Noël Ndong

TANZANIE

Evacuation de 25.000 personnes en raison de la rupture imminente d'un barrage

Les autorités du district de Mwanga, dans le nord de la Tanzanie, ont ordonné dimanche à plus de 25.000 villageois installés autour du barrage de Nyumba ya Mungu d'évacuer la région vers des zones plus sûres, le barrage étant sur le point de se rompre en raison de fortes pluies qui ont entraîné une surcharge de son réservoir.

Le Comité de défense et de sécurité du district de Mwanga, dans la région de Kilimandjaro, a déclaré que tout échec à évacuer les zones proches du barrage obligerait les autorités à envoyer des policiers pour expulser les villageois.

Lorsque le réservoir est à son plus haut niveau, on estime qu'environ 3.500 pêcheurs sont actifs sur ses berges, sur une population totale de 25.000 personnes réparties dans 26 villages de pêcheurs.

Philip Patrick, hydrologue au Bureau des eaux du bassin de Pangani, a déclaré que les autorités des

régions de Kilimandjaro, Simanjaro et Manyara - qui se partagent le réservoir - avaient été informées de la rupture imminente du barrage.

M. Patrick a indiqué que le barrage de Nyumba ya Mungu, un barrage artificiel construit dans les années 1960 pour assurer l'irrigation, produire de l'énergie hydroélectrique et stimuler l'industrie de la pêche locale, avait commencé à déborder le 8 janvier.

Thomas Apson, commissaire du district de Mwanga, a, quant à lui, déclaré que les autorités du district avaient demandé au Bureau des eaux du bassin de Pangani de les aider à contrôler le débit du barrage. M. Apson a également indiqué que les autorités continuaient à sensibiliser les personnes vivant à proximité du réservoir aux conséquences catastrophiques qu'aurait un effondrement du barrage.

TUNISIE

Le manque de pluie influence négativement la saison des grandes cultures

La saison des grandes cultures pour 2019-2020 connaît des difficultés importantes et il est très difficile d'atteindre les objectifs fixés (19 millions de quintaux) en raison de facteurs climatiques inappropriés, a commenté dimanche l'Observatoire national de l'agriculture de Tunisie. Selon la même source, depuis près de trois mois, la Tunisie connaît une baisse remarquable des quantités de pluies, qui affecte de manière impressionnante les champs de céréales.

En effet, la saison agricole actuelle a connu un bon

début en termes de pluies d'automne, mais à partir de décembre écoulé, les quantités enregistrées ne sont pas au niveau des taux normaux.

Chokri Rezgui, membre du bureau exécutif de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche, a mis en garde dans une déclaration de presse que la Tunisie connaissait un manque alarmant de pluie, ce qui a eu un impact négatif sur le secteur agricole, en particulier la filière des grandes cultures.

Xinhua

CENTRAFRIQUE

Le contingent rwandais de la Minusca décoré

Le président centrafricain Faustin Archange Touadera a rendu, le 14 février, un hommage « grandement mérité » aux éléments du contingent rwandais en fin de mission dans ce pays.

Les médailles décernées par le chef de l'Etat aux éléments du contingent rwandais de la Minusca trouvent leur sens dans les services que ces derniers ont rendus à la République Centrafricaine. Durant leur mandat de douze mois dans ce pays, ces derniers ont œuvré dans la protection des institutions républicaines et de la population centrafricaine. Dans son allocution, le major Vincent Ntazinda, commandant de la Force du contingent Rwandais, a remercié le président Touadera pour avoir décerné aux Forces de Défense du Rwanda les médailles d'honneur pour les services rendus à la République Centrafricaine dans le cadre de leur mission.

Le commandant a fait savoir que ses éléments ont eu la chance « unique » parmi les forces de la Minusca d'avoir la confiance d'assurer la protection du président de la République. Les Forces rwandaises, dans le pays, a-t-il poursuivi, « sont déterminées à soutenir le continent

africain. La visite d'amitié du président rwandais, le 15 octobre 2019 à Bangui, s'inscrit dans le sens de l'affirmation de son soutien au rétablissement de la sécurité dans ce pays ».

Le lieutenant-colonel, Vincent Ntazinda a en outre ajouté que « le contingent rwandais accepte les distinctions offertes par le président Touadera avec beaucoup de respect et d'honneur ». Fort de leur expérience du passé, marqué par le génocide de 1994, l'unité du contingent rwandais a été responsable, durant leur séjour du troisième et du cinquième arrondissement de Bangui. Cette responsabilité sécuritaire leur a permis de mener des activités en faveur des populations de ces localités.

Selon le commandant de la Force du contingent rwandais, la cohabitation avec les populations de ces arrondissements leur a permis de « se servir de la mauvaise expérience du passé qui a conduit au génocide des Tutsi au Rwanda, en main-

tenant la neutralité entre la communauté chrétienne et musulmane ». Cette prise de position, dit-il, a permis d'éviter un affrontement entre ces deux communautés durant toute l'année 2019.

Outre des actions communautaires en faveur des populations de deux arrondissements cités ci-dessus, le contingent rwandais s'est aussi occupé des habitants de l'île de Singe, affectés par les dernières inondations à travers des aides multiformes. Le commandant de la Force du contingent rwandais a rappelé qu'en plus de servir sous la bannière des Nations unies, les dirigeants rwandais enseignent à leurs soldats de vivre et de servir les autres africains de manière « humaine et fraternelle ».

Enfin, le Major Vincent Ntazinda a remercié le président de la République et le gouvernement centrafricain pour « la solidarité, l'unité » dont le contingent rwandais a fait montre durant son séjour dans ce pays.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE / ÉTATS-UNIS

Première tournée du secrétaire d'État américain en Afrique

Le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, effectue sa première visite en Afrique subsaharienne deux ans après sa nomination. Une tournée entamée par le Sénégal, puis l'Angola et l'Éthiopie.

Mike Pompeo est venu parler business, à l'heure où certains pays africains déplorent le désengagement militaire américain. Le continent africain est la dernière région du monde que le secrétaire d'Etat n'avait pas visité. Pour sa première tournée en Afrique subsaharienne, le secrétaire d'Etat américain a commencé par le Sénégal. Cette visite intervient alors que les États-Unis ont annoncé le réajustement de leur forces en Afrique.

A Dakar, Mike Pompeo renforce les liens de sécurité et de coopération économique avec le Sénégal, qu'il a d'ailleurs qualifié d'« ancre de la démocratie et de pilier de la sécurité de l'Afrique de l'Ouest ». Il a indiqué que les États-Unis veilleraient à faire ce « qu'il faut » notamment dans la région du sahel confronté au terrorisme. Il a laissé ouverte la question d'une éventuelle réduction des forces américaines en Afrique actuellement en discussion à Washington.

Auparavant le chef de la diplomatie sénégalaise, Amadou Ba, avait indiqué que les États-Unis avaient fait part au Sénégal de leur volonté « de retirer leur forces combattantes » pas dans leur totalité, mais pour les remplacer dans les domaines de la formation et du renseignement. Confronté à l'insécurité, « plus que jamais, l'Afrique a besoin des États-Unis, qui sont un allié stratégique pour un retour définitif à la paix et à la stabilité. « Nous ferons ce qu'il faut, nous ferons ce qu'il faut collectivement, j'en suis convaincu », a répondu Mike Pompeo. Pour rassurer, il a rappelé que le niveau de forces déployées en Afrique était en cours d'examen au Pentagone. Après s'en suivra une discussion avec les pays de la région, a-t-il indiqué.

Noël Ndong

CORONAVIRUS

Un diagnostic et un traitement précoces conduisent à un taux de guérison plus élevé en Chine

Le délai moyen entre l'apparition des symptômes du nouveau coronavirus (COVID-19) et le diagnostic était de 4,95 jours en Chine, a déclaré lundi une responsable de la santé.

« Nous avons raccourci le temps de diagnostic afin de mener un traitement précoce et opportun, ce qui est un moyen efficace pour améliorer le taux de guérison », a indiqué Guo Yanhong, de la Commission nationale de la Santé (CNS), lors d'un point de presse quotidien sur l'épidémie à Beijing.

Les données de la CNS montrent qu'en fin de journée dimanche, un total de 10.844 patients atteints du COVID-19 étaient sortis des hôpitaux après s'être rétablis.

Le nombre de nouveaux cas confirmés quotidiennement en dehors du Hubei, province

épicerie de l'épidémie, a également baissé pendant 13 jours consécutifs.

Ces chiffres montrent que le travail actuel de prévention et de contrôle donne de bons résultats, a ajouté Mme Guo.

« La médecine traditionnelle chinoise montre de bons effets dans le traitement de l'épidémie ».

La médecine traditionnelle chinoise a prouvé son efficacité dans le traitement des malades de la pneumonie du nouveau coronavirus (COVID-19), a annoncé lundi Li Yu, de l'Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise. Par exemple, une décoction

nommée « Qingfei Paidutang » a été utilisée dans le traitement de 701 cas confirmés dans dix provinces, dont 130 cas ont été guéris et ont pu quitter l'hôpital, a-t-il indiqué.

Les symptômes ont disparu dans 51 cas et se sont atténués dans 268 autres, tandis que 212 cas restent dans un état stable, a précisé M. Li, ajoutant que cette décoction avait été recommandée aux établissements médicaux à l'échelle nationale le 6 février après une analyse des données sur 214 cas.

M. Li a partagé l'analyse des données, les statistiques des cas, ainsi que les dossiers cliniques détaillés, selon lesquels 94,6% des 112 patients ont vu leur température corporelle revenir à la normale, 80,6% des 214 patients ont arrêté de tousser après avoir pris la décoction pendant six jours.

Ces données montrent un bon effet clinique de la décoction et une bonne perspective dans le traitement du COVID-19, a fait remarquer M. Li.

SANTÉ

L'épidémie de fièvre hémorragique Crimée-Congo est maîtrisée au Mali

L'épidémie de fièvre hémorragique Crimée-Congo, qui a fait sept morts au début du mois dans le centre du Mali, est maîtrisée, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires régionales du pays.

Selon un communiqué de presse de la direction régionale de la santé de Mopti, aucun nouveau cas de fièvre hémorragique Crimée-Congo n'a été constaté depuis le dimanche 9 février dans la région de Mopti. « Les personnes hospitalisées ont toutes été déclarées guéries, mais restent sous observation », précise le communiqué.

Selon le communiqué, le chargé de surveillance épidémiologique de ce service de santé régional a fait savoir qu'« il faudra attendre 42 jours après le dernier cas pour déclarer la maladie éradiquée ». Au début du mois, des cas de maladie à fièvre hémorragique, ensuite diagnostiquée comme fièvre hémorragique de Crimée-Congo, ont été signalés dans la région de Mopti, au centre du Mali.

Sur un total de quatorze personnes atteintes, sept personnes sont décédées. Conscient des risques encourus, le gouvernement malien a aussitôt pris des « mesures draconiennes » pour empêcher la propagation de l'épidémie. Les mesures comprennent notamment le renforcement de la surveillance épidémiologique, le renforcement de la capacité de riposte des agents de santé, et la diffusion de messages de sensibilisation.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo provoque des flambées de fièvre hémorragique sévère avec un taux de létalité pouvant atteindre 40%. Ce virus se transmet principalement à l'être humain à partir des tiques et des animaux d'élevage. La transmission interhumaine peut survenir à la suite d'un contact direct avec du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques de sujets infectés. Pour le moment, il n'existe pas de vaccin, ni pour l'homme ni pour l'animal, contre cette maladie.

Xinbua

« Nous avons raccourci le temps de diagnostic afin de mener un traitement précoce et opportun, ce qui est un moyen efficace pour améliorer le taux de guérison »

HUMOUR

Vendredi du rire, un concept pour recréer les professionnels de divers horizons

Initiée par l'humoriste congolais, Djaust Pounga, la première édition de la rencontre « Vendredi du rire » se tiendra le 6 mars à Brazzaville.

Après avoir régalié le public de la célèbre émission « Le parlement du rire », plus d'une fois, lors du Festival Tuséo et plusieurs fois en « One man show » lors de ses différents spectacles nationaux et internationaux, Djaust Pounga ne cesse de surprendre les amou-

« J'ai vu des gens vouloir démissionner de leur emploi car pour eux, il était devenu épuisant et qu'il ne leur rendait plus heureux. La solution n'est pas de fuir le poids des responsabilités car tout travail a ses contraintes. Le plus important, c'est d'aimer son travail et pour l'aimer il faut être heureux en soi et dégager continuellement de la bonne humeur. Le rire est une véritable source d'efficacité professionnelle et personnelle »

reux du rire. C'est parce que le rire est une réelle source de relaxation, de motivation et d'efficacité, que l'artiste a jugé important de l'inculquer à de nombreux professionnels. Ainsi, entrepreneurs, chefs d'entreprise, fonctionnaires, collaborateurs et bien d'autres sont conviés à ce rendez-vous.

« Il n'est pas rare de constater combien de travailleurs s'enracinent dans leur job sans pour autant prendre le temps de lâcher prise un moment, se ressourcer et après se relancer dans le travail. L'homme n'est pas une machine et aujourd'hui de nombreuses études scientifiques prouvent que faire une pause, de temps en temps, dans le travail est important pour être plus efficace. Et, quoi de plus qu'une thérapie par le rire », a indiqué l'humoriste.



sont prêtes à tout abandonner lorsqu'elles ne se sentent plus productives ou efficaces dans leur emploi, avançant tout le temps la raison de l'épuisement. Le but de ce rendez-vous est d'emmener le public à un nouveau style de vie équilibrant la vie professionnelle, la vie personnelle et la productivité mentale.

« J'ai vu des gens vouloir démissionner de leur emploi car pour eux, il était devenu épuisant et qu'il ne leur rendait plus heureux. La solution n'est pas de fuir le poids des responsabilités car tout travail a ses contraintes. Le plus important, c'est d'aimer son travail et pour l'aimer il faut être heureux en soi et dégager continuellement de la bonne humeur. Le rire est une véritable source d'efficacité professionnelle et personnelle », a confié l'un des organisateurs de l'événement.

Notons que l'initiative connaît une forte adhésion, sur la toile, de la part de quelques professionnels qui estiment que c'est une bonne occasion pour évacuer le stress, les angoisses et les douleurs du quotidien. Pour d'autres, c'est aussi une belle opportunité de se faire un nouveau réseau professionnel et d'étoffer son carnet d'adresses. Rendez-vous est donc pris pour le 6 mars en début de soirée.

Merveille Atipo

Le vendredi du rire est une sauce d'humour concoctée par plusieurs professionnels, artistes comédiens et humoristes congolais sous la direction de Djaust Pounga. Durant trois heures, le rire battra son plein et aura, non seulement, pour objectif de divertir le public mais surtout de lui partager des valeurs et astuces pour être un peu plus efficace et heureux dans leur profession.

En effet, certaines personnes

ENVIRONNEMENT

2020-2025, années les plus chaudes jamais enregistrées

2020-2025 devraient être les années les plus chaudes jamais enregistrées, selon les experts.

Les cinq prochaines années pourraient être les plus chaudes jamais enregistrées dans le monde, selon le service météo britannique. Il n'exclut pas que la terre atteigne un réchauffement de +1,5 °C d'ici 2024 ! Le Met Office estime que pour chaque année de 2020 et 2024, la température devrait être 1,06 à 1,62 °C plus élevée que la normale. 2016, pour l'instant l'année la plus chaude jamais enregistrée, devrait «probablement» être battu. Les dernières prévisions sur cinq ans suggèrent une poursuite du réchauffement, en concordance avec les niveaux élevés de gaz à effet de serre [GES]. À moins d'une éruption volcanique majeure pour ralentir le réchauffement en bloquant les rayons du Soleil, la moyenne des températures sur les cinq années à venir devrait s'établir entre 1,15 et 1,46 °C au-dessus de l'ère préindustrielle. La moyenne pour 2015-2019, période la plus chaude jamais enregistrée, s'est établie à 1,09 °C. L'Accord de Paris sur le climat vise à limiter la température à +2°C, et idéalement +1,5 °C d'ici à 2100, par rapport à l'ère préindustrielle. D'où procéder drastiquement et vite à la réduction des émissions de GES générées par les activités humaines, qui continuent à augmenter. Il existe un «petit risque» qu'une des années entre 2020 et 2024 dépasse la barre de +1,5 °C, selon le Met Office. En 2018, une nouvelle modélisation du climat avait déjà prévu que les années 2018 à 2022 seront particulièrement chaudes à l'échelle planétaire, même plus que ce que laissait présager le réchauffement dû à l'Homme. Il faut noter que l'un des paramètres qui influencent les températures sur terre est la quantité de GES émis par les activités humaines.

Noël Ndong

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 17 AU 23 FEVRIER

MARDI 18 FEVRIER
18H30 CINE-CLUB : WULU

MERCREDI 19 FEVRIER
15H00 EMISSION: CA C'EST BRAZZA
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : AFRICAN DESTINY

JEUDI 20 FEVRIER
15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : LE MWENE DIMI D'APHANIE

VENDREDI 21 FEVRIER
JOURNEE INTERNATIONALE DES LANGUES MATERNELLES
10H00-12H00 **CONFERENCES** : LE DEVELOPPEMENT DES LANGUES, LES LANGUES EN DANGER DU CONGO ET QUELLE ECOLOGIE LINGUISTIQUE AU CONGO ?
15H00-17H00 **EXPRESSION ARTISTIQUES** : CHANTS, POEMES, CONTES ET EXPOSITIONS D'OUVRAGES EN LANGUES CONGOLAISES.

SAMEDI 22 FEVRIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)
15H00 CAFE PHILO : « NAÏT-ON ARTISTE OU LE DEVIENT-ON ? »
18H00 CONCERT : 50 ANS DE L'ORCHESTRE ZAÏKO LANGA LANGA

DIMANCHE 23 FEVRIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE



VERNISSAGE

Des photos d'objets d'art exposées à la galerie Tatiana Tsolo

Organisée par la direction générale des arts et des lettres du ministère de la Culture et des Arts, cette exposition itinérante va durer deux semaines.

Ce projet a été élaboré lors de la visite post-forum des maires de l'Afrique francophone signataires du Pacte de Milan sur la politique urbaine, le 14 juin 2018, au Centre international des conférences de Kintélé, a rappelé le représentant de l'Unesco au Congo, Jean Pierre Ilboudo.

L'Unesco, a-t-il poursuivi, formule le vœu de voir se renforcer la production d'autres supports adaptés à la nature de chaque public, car le patrimoine culturel matériel et immatériel du Congo a besoin, non seulement de la capitalisation et de la visibilité, mais nécessite aussi d'être consommée pour lui faire jouer sa partition dans le développement économique du pays. Et l'Unesco est disposée à accompagner le pays dans cette voie. Surtout en cette période où le système des Nations unies est appelé à accélérer son accompagnement pour permettre au pays d'atteindre les ODD d'ici à 2030.

Une exposition itinérante qui atteindra le siège de l'Union africaine

Ouvrant ce vernissage, le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts, Emmanuel Douma, a indiqué qu'à travers cette vitrine,



les Brazzavillois trouveront l'occasion de rappeler et de révéler aux touristes leur identité et leur savoir-faire, à travers des objets d'art représentant les masques, les instruments traditionnels de musique, les parures, les bijoux, etc. Réagissant à la presse à l'issue du vernissage, La directrice générale

des arts et des lettres, Emma Mireille Opa Elion, a tenu à préciser que cette exposition n'est pas constituée des œuvres d'art sorties du musée national congolais, mais plutôt des photos des objets d'art. Son but est de montrer la richesse du patrimoine congolais. A partir du mois de mars en parte-

Les explications données par un exposant nariat avec l'Unesco, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, chargé de de l'alphabétisation, cette exposition va sillonner les lycées, les collèges et les écoles des différents départements. Parce que c'est toujours bien pour le ministère de la Culture et des Arts, de mettre le patrimoine congolais

en valeur ; de montrer à ce jeune qui est à Kindamba, à Ngamakoso, à Loudima, ce qui se passe à Impfondo dans la Likouala ou à Ouesso dans la Sangha. C'est toujours bien de prendre un filet de chasse des Plateaux et d'aller montrer à un autre jeune qui se trouve dans le Kouilou ou à Pointe-Noire, a-t-elle fait savoir. C'est tout cela la richesse du Congo.

Parlant du calendrier des visites, la DG des Arts et des lettres a précisé que pendant les deux semaines de cette exposition, un jour est prévu à la visite des femmes juristes, un jour aux femmes peintres, un jour réservé à la diplomatie, question de montrer aux diplomates étrangers qui arrivent au Congo la diversité culturelle.

Les objets d'art exposés

Il y a des pièces de monnaie de la dot en cuivre ; des gargoulettes en argile avec anse de préhension ; des objets d'art représentatifs de l'aire culturelle oubanguienne ; des couteaux portés par les prêtres Ndzobi pendant les rituels ; des gargoulettes en argile utilisées pour conserver de l'eau et autres liquides ; des statuettes en bois, etc.

Bruno Okokana

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSORS PLATINE




SPONSORS OR






SPONSOR ARGENT




SPONSORS ASSOCIÉS








ORGANISÉE PAR




IN MEMORIAM

Jean Miché Kankan, 23 ans déjà

Le 13 février 1997, le monde culturel perdit l'un de ses plus grands talentueux comédiens, en la personne de Dieudonné Afana Ebogo, plus connu sous le pseudonyme de Jean Miché Kankan. Depuis vingt-trois ans, les comédiens et amoureux du sixième art déplorent cette disparition.

Décédé en 1997 à 41 ans, Jean Miché Kankan continue d'égayé les amoureux du sixième art à travers ses ouvrages tels que : «La fille du bar» ; «Les mésaventures de Jean Miché Kankan» ; «Maladie d'amour» ; «L'élève international» ; «La carte d'identité».

Né en 1956 au village Nkom à Akonolinga, situé à 120km de Yaoundé (Cameroun), Jean Miché Kankan, de profession humoriste, n'a cessé d'épater les mélomanes.

Acteur de théâtre et de télévision à la fois, Jean Miché Kankan savait imposer son talent sur la scène. Il amusait son public à travers des sujets de la vie courante. Pour faire passer son message, il usait du langage de l'homme de la rue, souvent en état d'ivresse, avec un look bizarre. Son incohérence vestimentaire et sa barbe envahissante étaient des éléments déclencheurs du rire.

Humoriste engagé, il interpellait la société sur des problèmes auxquels elle est confrontée depuis toujours. Il s'agit, entre autres,

de : la polygamie, la corruption, le tribalisme, la consommation abusive d'alcool, ... Tous ces problèmes restent plus que jamais d'actualité.

Professeur de français au niveau

secondaire au départ, il a abandonné ce métier pour travailler à la radiodiffusion du Cameroun.

Aujourd'hui, on lui donne raison, car son génie a permis l'émergence de plusieurs artistes hu-

moristes africains, qui en dépit de tout, continuent à déplorer cette perte inopinée.

Restauration de la tombe, 22 ans après

Actuellement, la tombe du célèbre humoriste camerounais, est dans un état de délabrement très avancé. C'est grâce à l'initiative du Dr Assama, maire d'Akonolinga, chef-lieu du département du Nyong-et-Mfoumou dans la région centrale du Cameroun, que cette tombe a été restaurée, a indiqué l'Agence Cameroun presse.

Pendant ce temps, People 237 annonce que le ministère de la Culture a octroyé des fonds pour la construction du mausolée du célèbre humoriste à Nkom. Enfin, l'humoriste camerounais sort des oubliettes. Il a dorénavant une tombe rénovée à la hauteur de son talent et bientôt un mausolée. Les initiateurs de ce projet de construction du mausolée craignent que l'argent donné par l'État ne puisse permettre qu'à réaliser la première phase. Ces derniers lancent un cri d'appel aux personnes de bonne volonté afin qu'elles se mobilisent en envoyant leur contribution.

Bruno Okokana



Le comédien Jean Miché Kankan et sa tombe rénovée' (crédit photo DR)

GF GROUPE
CHARDEN FARELL

VIREXX
GROUPE CHARDEN FARELL

Effectuer vos virements depuis toutes les agences du
GROUPE CHARDEN FARELL vers tous les comptes
bancaires au **Congo** et dans le reste de la zone **CEMAC**

DEVOIR DE MÉMOIRE

La Fondation Eboko sensibilise les jeunes sur la préservation du patrimoine culturel

Dans le cadre de la campagne « C'est mon patrimoine donc je sensibilise » destinée aux enfants de 9 à 13 ans, la Fondation Eboko, que préside la défenseuse de l'histoire et des traditions africaines, Vanessa Ngakosso-Mavila, a organisé, le 15 février à Brazzaville, une sortie culturelle au profit de cette couche sociale qui constitue «ses ambassadeurs».

« Ensemble, nous encourageons la découverte et la transmission du savoir. Nous contribuons à élargir la participation à la vie culturelle en espérant voir naître un jour un engouement précoce pour le patrimoine », a indiqué Vanessa Mavila.

Selon elle, parmi les objectifs de la Fondation Eboko, figurent la sensibilisation au

patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Afrique en général, et du Congo, en particulier ; soutenue par une réelle volonté de sa protection et de sa préservation.

A travers ses actions, la Fondation tient à faire comprendre aux plus jeunes que

classer et protéger un édifice ou un site naturel, c'est reconnaître son rôle dans l'histoire collective, et porter une attention particulière à son évolution future. « Le respect des lieux passe en effet par la connaissance de leur singularité », précise-t-elle.

La campagne initiée dans la capitale congolaise a permis aux jeunes de visiter tour à tour les lieux historiques et autres endroits culturels; notamment le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, la fresque de l'Afrique et la plus ancienne divinité égyptienne

Horus, l'Allée des bustes et des talents; mais également le Musée-Galerie du Bassin du Congo, la Basilique sainte Anne, la place de la liberté et la plaque commémorative de la première maison de Brazzaville.

Pour la Fondation Eboko, les visites des lieux de mémoire ne doivent pas être réservées exclusivement aux adultes. Car les enfants sont souvent fascinés par leur architecture et l'histoire qui s'y rattache.

« A l'heure de la mondialisation, trop d'enfants passent du temps derrière les écrans; il est plus qu'urgent d'agir », a souligné Merveilles Otto qui conduisait la délégation des enfants.

En vue d'encourager ces « ambassadeurs » considérés comme les porte-voix dans son combat de la préservation du patrimoine culturel du pays, la Fondation a décoré des jeunes pour leur contribution à cette noble ambition.

Guy-Gervais Kitina

« Ensemble, nous encourageons la découverte et la transmission du savoir. Nous contribuons à élargir la participation à la vie culturelle en espérant voir naître un jour un engouement précoce pour le patrimoine »



La Visite des jeunes à la Place de la liberté et du Mémorial Pierre Savorgnan de BrazzaDR

PRÉPARATIFS DU CHAN 2020

Le Cameroun débute son stage à Brazzaville par une victoire

Les Lions Indomptables du Cameroun ont pris le meilleur sur les Léopards de la République démocratique du Congo 1-0, le 16 février au stade de l'Unité à Kintélé, en match amical international comptant pour des préparatifs du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Le match d'ouverture du tournoi triangulaire organisé par la Fédération congolaise de football, regroupant les trois sélections de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) concernées par le Chan, a accouché d'une rencontre engagée et d'un bon niveau. C'était une belle opposition qui a permis aux deux sélectionneurs de se rendre compte de l'étendue du travail à faire avant le début du Chan prévu pour le 4 avril au Cameroun.

« Il y a encore plein de choses à travailler. J'ai aimé la façon dont on a joué malheureusement, on a pris un but et raté autant d'occasions. On sait sur quoi on doit travailler. Par rapport à l'effectif, on sait sur qui on doit compter. S'il y a du renfort à faire, nous savons dans quel compartiment renforcé pour penser à faire mieux dans ce championnat », a déclaré Pamphile Mihayo Kasembe, le nouveau sélectionneur des Léopards locaux. Son équipe n'a pas démerité. Bien au contraire, elle a concédé le but pendant que les attaquants des Léopards acculaient les Camerounais dans leur propre sur-

face. Mais, une seule erreur a suffi pour que Valentin Beo Bato crucifie Jackson Lunanga à la 70^e minute.

Les gardiens des deux sélections ont donné satisfaction à leur entraîneur. Ils ont été très sollicités au cours de cette rencontre. Jackson Lunanga de la RDC a sorti un arrêt de grande classe sur la tête de Samuel Nlend à la 6^e minute. Simon Loti Omossola du Cameroun a lui aussi brillé en détournant le coup franc de Isaac Tshibangu Tshikuna. Le sélectionneur de la RDC ne boude pas son plaisir même si, selon lui, les ambitions sont ailleurs. « Nous sommes en préparation. Depuis que nous avons commencé des matches amicaux contre le Tchad, contre certaines équipes au niveau du Cameroun, le plus important n'est pas la victoire pour moi. C'est apporter une philosophie de jeu, monter une équipe en puissance, travailler davantage par rapport à notre idée. Mais, s'il y a un résultat on ne peut que féliciter les jeunes qui sont là », a commenté Yves Clement Arroga Atsentso.

Le sélectionneur des Lions Indomptables A' entend bosser dur

pour atteindre son objectif qui consiste à gagner le Chan à la maison. « Nous savons que ce serait très difficile. Le Chan est plus difficile que la CAN parce qu'il y a toutes les équipes qui veulent l'emporter. Nous avons maximisé nos besoins en se disant que nous voulons aller jusqu'à la fin. Je suis là pour gagner le Chan. Il faut faire plein d'efforts pour pouvoir arriver à l'objectif final. Beaucoup de travail nous attend », a-t-il dit.

Pamphile Mihayo lui non plus ne cache pas son envie de gagner ce trophée. « Quand j'ai reçu l'appel pour ma nomination à la tête de la sélection A' de la RDC, j'étais content. Je me suis dit que je dois me mettre au travail pour pouvoir amener aussi quelque chose comme les prédécesseurs l'ont fait. Ils ont gagné des coupes nous aussi nous devons faire quelque chose dans ce championnat. Nous avons les ambitions d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Si on a la chance de se battre pour la coupe, ce qui est important, c'est de faire mieux », a souligné le coach de la RDC. Notons que ce tournoi triangulaire s'achèvera le 20 février par la rencontre qui opposera, à 18 heures à Kintélé, les Diables rouges aux Lions Indomptables.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Les Diables noirs visent la deuxième place

Après avoir battu Etoile du Congo, 3-0, lors du derby de la dix-septième journée de la compétition, le 15 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'équipe des Diables noirs se redynamise pour améliorer son classement.



L'équipe de Diables noirs/Adiac

Quatrième au classement général derrière FC Kondzo, Diables noirs (29 pts) souhaite ardemment terminer deuxième puisque l'AS Othoho (45 pts) caracole seul à la première place. Tout comme les joueurs Diablotins, le coach Frangel Nsondé estime que son équipe est désormais prête à reconquérir la place qu'ils ont ratée la saison dernière. « C'était un derby, et le derby ne se joue pas, mais se gagne. Nous étions déterminés et cet état d'esprit doit toujours nous animer. Les joueurs doivent être déterminés. Nous luttons pour un bon classement, notamment la deuxième place », a indiqué Frangel Nsondé.

D'une manière indirecte, la victoire des noirs et jaunes sur les Stelliens a relancé la compétition, particulièrement dans la lutte pour la deuxième place. Diables noirs enchaînera le 22 février prochain avec un autre gros morceau du championnat. L'actuel deuxième, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) ne compte pas abandonner son fauteuil avec ses 34 points. La JST compte tenir bon après la défaite 1-2 de la phase aller. FC Kondzo n'est pas aussi prêt à céder le passage à son poursuivant après sa victoire 2-1 face au Racing club de Brazzaville (RCB), le 15 février dernier.

Notons que pour cette saison sportive, le deuxième du championnat ne participera pas aux compétitions continentales. Seul le leader représentera le pays à la Ligue des Champions, et l'Etoile du Congo, vainqueur de la Coupe du Congo (2018-2019), jouera la Coupe de la Confédération.

Rude Ngoma

LIVRE PARIS 2020

Stand « Les Afriques »

Initié par la Librairie galerie Congo des Dépêches de Brazzaville en 2010, un nouveau stand dédié aux livres et aux littératures africaines et des Afro-descendants retrouve une place au quarantième rendez-vous international de la scène littéraire de Paris Porte de Versailles, du 20 au 23 mars, dont l'Inde est l'invitée d'honneur.

Pour célébrer la diversité culturelle et linguistique de l'Afrique au Salon Livre Paris, à l'initiative du ministre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire, Maurice Kouakou Bandaman, Marie-Agathe Amoikon Fauquemberg, directrice des Éditions Eburnie, et son équipe ont retenu un espace de 250 m² / Emplacement E75.

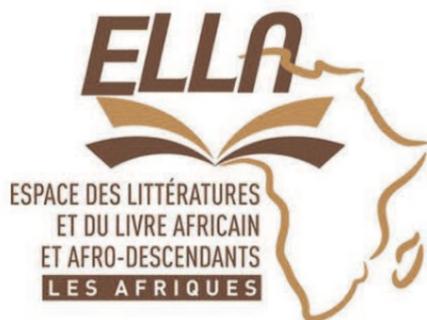
Dans cet espace, baptisé « Les Afriques » par l'association Espace des Littératures et du Livre africain et Afro-descendant, en sigle ELLA, le public viendra à la rencontre, tant des auteurs confirmés que des jeunes talents et autres acteurs divers du livre. Les organisateurs veulent faire de cet endroit, le temps du salon, à la fois un espace de culture et une vitrine du

continent africain, dans sa globalité, incluant aussi des écrivains ultramarins de Madagascar, Comores, Maurice, Antilles françaises, Guyane, Haïti, Cuba et du Brésil. « *En somme, un projet fédérateur qui permette à l'Afrique de démontrer que, outre son oralité, ce continent pos-*

sède également de belles plumes », explique-t-on.

D'ores et déjà, les organisateurs annoncent des animations littéraires et culturelles en général sous forme de débats, tables rondes, conférences, cafés littéraires, récitals de poésie, slams, dédicaces et intermèdes musicaux. Un modèle calqué sur le stand Livres et auteurs du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville qui, en précurseur, a donné pendant de nombreuses années une résonance exceptionnelle à la littérature africaine au salon du livre de Paris. Il est également prévu l'attribution des récompenses des lauréats de prix littéraires : le prix Orange pour l'Afrique, le prix des Cinq Continents, le prix Senghor et le prix de la presse panafricaine.

Marie Alfred Ngoma



RETROUVEZ NOUS À

LIVRE PARIS
SALON DU LIVRE DE PARIS
20-23 MARS 2020
PORTE DE VERSAILLES

BOXE

La ligue de Brazzaville annonce le gala de solidarité au mois de mars

La Ligue phare s'est engagée pour le compte de la saison 2019-2020 à multiplier des compétitions pour élever le niveau de ses athlètes.



Le nouveau directeur départemental des sports et de l'éducation physique clôturant la session inaugurale de la Ligue de boxe de Brazzaville/Adiac

Le programme d'activités de la Ligue de boxe de Brazzaville a été présenté au cours de sa session inaugurale tenue le 15 février au siège du Comité national olympique et sportif congolais. Après avoir laissé les athlètes au chômage pendant plus de trois mois, les dirigeants de la ligue ont sélectionné quelques compétitions en vue de les maintenir en forme jusqu'à l'organisation des championnats départementaux et la rencontre inter-ligue.

Le « Gala de mise en jambe et de la solidarité », la première compétition qui lancera les activités de la ligue, se disputera au mois de mars au gymnase Nicole-Oba. « *Je fais appel à tous les clubs de Brazzaville sans exception de venir participer à ce grand gala* », a souhaité le président de la ligue.

La ligue va enchaîner au mois de mai avec l'organisation d'un autre gala cette fois-ci de détection des jeunes talents avant les championnats départementaux prévus au mois de juillet. Dans la foulée, le président de la ligue de Brazzaville, Elias Mfoudi, et son équipe procéderont au regroupement de l'équipe départementale pour mieux préparer la rencontre inter-ligue du mois d'août qui mettra aux prises les meilleurs boxeurs de Brazzaville à ceux de Pointe-Noire.

Les compétitions ne sont pas les priorités de la nouvelle équipe de la Ligue. Dans le programme d'activités, il est prévu le renforcement des capacités des juges-arbitres et moniteurs. « *Après le gala de mise en jambe, il y aura des formations, des renforcements des capacités pour les arbitres et les juges arbitres. Au niveau départemental, je suis bien placé pour former les arbitres et les officiels. Nous avons Yvon Epomo, un ancien directeur technique national, qui dans sa spécialité pourra former les moniteurs* », a souligné Elias Mfoudi, nouvellement réélu à la tête de la ligue.

La ligue phare a aussi prévu organiser une vaste campagne d'adhésion et renouvellement d'adhésion aux clubs avant de procéder à l'inspection des clubs dans leur site d'entraînement. « *Nous devons changer les principes. La ligue départementale a la direction départementale comme partenaire. Les clubs doivent collaborer avec les inspections sectorielles. Les clubs dans leur circonscription respective doivent se présenter au niveau des inspections qui jouent le pont entre les clubs et la direction départementale* », a-t-il expliqué.

Clôturant les travaux, Gabriel Tchicaya, le nouveau directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Brazzaville, a reconnu que cette session inaugurale a doté la ligue des outils de travail conséquents et pertinents pour des résultats positifs.

James Golden Eloué

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Biakou Bouesso Giovane Gaëlla, je désire désormais être appelée : Biakou Gaëlla. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE



Ndzou Saira et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de suite d'une longue et pénible maladie de leur père Ndzou Samuel, survenu le 10 février 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 1 de la rue Intali à Kinsoundi en face du PSP. La date de l'inhumation vous sera communiquée prochainement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dedicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

COMMERCE

Ascovi demande un contrôle des instruments de mesure des produits alimentaires

L'Association des consommateurs des produits vivriers (Ascovi) s'inquiète de plus en plus de la situation des consommateurs en RDC, car certains opérateurs économiques profitent de l'ignorance de la population pour manipuler des instruments et des unités de mesure dans les opérations de vente.

Selon le président de cette association, Musoko Mbuyi Patrice qui a fait cette déclaration à la presse, cette situation pousse sa structure à réclamer une surveillance et un contrôle des unités de mesure pour protéger les consommateurs dans leurs droits.

A en croire Musoko Mbuyi Patrice, souvent les opérations d'achat et de vente sont fausses parce que les consommateurs ne reçoivent pas des quantités suffisantes et justes des produits achetés. «*Nous demandons une surveillance permanente dans les opérations d'échanges économiques pour que les consommateurs bénéficient de tous les avantages du marché*», a-t-il déclaré. Avant de proposer que dans le cadre de protection des consommateurs en République démocratique du Congo (RDC), les instruments de mesures à l'exemple de Sakombi, Verre, Guigoz, Ekolo, Ebundeli doivent devenir des mesures de vente certifiées par l'autorité pu-

blique afin de mieux protéger les consommateurs contre les abus de vendeurs et vendeuses.

S'agissant de la hausse des prix sur les marchés, le président de l'Ascovi a indiqué que cette situation se justifie par le fait qu'il y a une forte demande à cause de l'expansion démographique, la dépréciation monétaire, la mauvaise foi des opérateurs économiques qui anticipent sur les événements futurs, d'autant plus que l'État congolais a mis en place l'IPR. Pour résorber cette crise, il propose que le gouvernement mette en application des textes qui règlementent le secteur de l'économie, c'est-à-dire obliger les vendeurs d'afficher les prix, les opérateurs économiques doivent déclarer leurs structures des prix, et l'État doit sanctionner ceux qui dépassent la marge bénéficiaire au moins pour les produits alimentaires.

Blandine Lusimana



La flambée des prix sur les marchés asphyxie la population

PLAN DE TRÉSORERIE

Des incertitudes sérieuses pour les engagements présidentiels en 2020

Ces incertitudes sont le fruit d'un ralentissement de la croissance mondiale et de ses répercussions sur la croissance RD-congolaise, ainsi que des effets de l'effondrement au dernier trimestre 2018 du cours du cobalt et les délais insuffisants de mise en œuvre des mesures d'encadrement des recettes publiques. Par conséquent, le ministère des Finances a prévu un plan de trésorerie moins ambitieux pour cet exercice budgétaire. Des coupes importantes sont signalées dans les dépenses affectées principalement aux investissements sociaux.

Pour certains médias étrangers, dont l'Agence France presse, c'est un coup dur pour le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui ne pourra pas poursuivre ses grands projets anti-pauvreté. Toutefois, paraphrasant le Fonds monétaire international (FMI) sur la question de la loi financière 2020, notre consœur explique que le budget initial de 11 milliards de dollars américains manquait déjà de « réalisme ». «*Il est impossible de faire un bond de plus de 100 % sans avoir fait des réformes substantielles et sans maîtriser le coulage des recettes publiques. Qu'est-ce que nous produisons en plus pour réaliser une telle performance en aussi peu de temps ?* », a martelé un expert sous le couvert de l'anonymat. Plus mesuré, le ministre des Finances indique simplement que son plan de trésorerie, qui est en fait son tableau de bord dans l'exécution du budget, tient compte «*des tendances défavorables de la conjoncture actuelle* ».

Globalement, dans le plan de trésorerie ajusté, les recettes fiscales et non fiscales du budget 2020 sont passées de 7,735 milliards de dollars américains à 5,283 milliards, soit une baisse de 31 %. Ce niveau des recettes se réfère aux déclarations actuelles des régies financières après la prise en compte des

nouveaux aléas mondiaux. «*Le nouveau niveau des recettes a été déterminé en appliquant un accroissement de 20% sur les recettes courantes arrêtées à fin décembre 2019 sur la base de la tendance observée au cours de trois derniers exercices. Leur mensualisation est obtenue en appliquant la pondération moyenne mensuelle par rubrique* », a fait remarquer le ministère des Finances. En ajustant ainsi son plan de trésorerie, l'argentier national a effectué des coupes budgétaires importantes. Il y a par exemple la réduction des dépenses liées aux investissements sur ressources propres du gouvernement cen-

«Il est impossible de faire un bond de plus de 100 % sans avoir fait des réformes substantielles et sans maîtriser le coulage des recettes publiques.

Qu'est-ce que nous produisons en plus pour réaliser une telle performance en aussi peu de temps ? »,

tral et des provinces. Au total, l'on est passé d'un plafond de 2,195 milliards de dollars américains dans le budget initial à 547 millions de dollars américains. Élu sur la promesse d'un changement radical dans la gestion des affaires de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi a vite fait de marquer sa rupture en initiant plusieurs chantiers sociaux importants aujourd'hui menacés. Sur les 13 millions de dollars restants pour terminer les cinq sauts-de-mouton à Kinshasa, le gouvernement de la République n'a décaissé que 3,5 millions de dollars américains tout en promettant la fin des ouvrages avant le 30 juin 2020. L'autre projet phare de Félix-Antoine Tshisekedi est la gratuité de l'enseignement dont le coût global est estimé à environ 2,6 milliards de dollars. A cela, il faudrait ajouter d'autres projets non moins importants comme la couverture santé universelle. Même si le ministère des Finances reste prudent, en précisant que le plan de trésorerie n'est qu'un outil de gestion et de pilotage de l'exécution du budget mais il ne remplace en aucun cas le budget, les angles sont de plus en plus difficiles à arrondir. La plus grande crainte est que 2020 ne soit finalement pas une année d'actions comme le préconisait le président de la République.

Laurent Essolomwa

CLIMAT DES AFFAIRES

Des réformes à « améliorer »

Certaines lois ne peuvent aider les autorités RD-congolaises à créer un cadre suffisamment attractif pour des investissements étrangers, surtout dans des secteurs à haut effet d'entraînement sur l'économie nationale. Il s'agit par exemple de la très controversée loi sur l'agriculture et celle relative aux tribunaux.

L'inquiétude sur les réformes courageuses - mais inadaptées - a fait l'objet d'un entretien sans tabou entre les autorités de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) et le bureau du Sénat. En effet, pas plus tard que le week-end dernier, l'organe technique du gouvernement de la République en matière d'amélioration du climat des affaires a sollicité officiellement l'implication directe de la chambre haute dans la poursuite de la réforme de certaines lois majeures, notamment celle portant sur l'agriculture en RDC. Ce secteur porte en lui tout l'espoir des dirigeants politiques RD-congolais de redynamiser l'économie nationale dans un contexte peu favorable au secteur minier. Outre son impact économique avéré, il s'agit aussi d'un secteur capable de créer des emplois massifs.

Au regard de ses besoins énormes, le pays ne peut que se tourner vers des investissements solides pour faire tourner de nouveau la machine agricole. Au total, a révélé l'Anapi, le plaidoyer qui se met en place concerne trois réglementations nationales : la loi sur l'agriculture, la loi sur les techniques du commerce et la loi sur les tribunaux. Dans sa forme actuelle, la loi sur l'agriculture ne permet pas aux étrangers d'investir massivement dans le pays. L'Anapi cible particulièrement la disposition qui oblige que tout investissement dans ce secteur soit détenu en majorité, soit à hauteur de 51 %, par des nationaux. L'on comprend la prudence du législateur qui reste dans la droite ligne des lois RD-congolaises qui accorde aux seuls nationaux la possibilité d'investir dans ce secteur. «*La loi sur l'agriculture ne facilite pas aujourd'hui que les investisseurs étrangers puissent investir dans notre pays* », a expliqué l'Anapi.

En se référant exactement à l'article 16 de la loi agricole modifiée en 2017, l'on constate que seuls les nationaux ont le privilège d'exploiter la terre : «*Il faut être une personne physique ou une personne morale de droit RD-congolais pour bénéficier de l'usage des terres* ». Toutefois, ceux-ci peuvent s'associer aux étrangers : «*Le promoteur étranger, personne physique, désireux d'investir dans le secteur agricole, est tenu de s'associer à un ou plusieurs congolais de son choix, dans le cadre d'un partenariat d'affaires librement négocié et conclu entre parties* ». Pour l'Anapi, cette réforme ne peut rester sa seule responsabilité. Son message fort doit avoir des relais au sein de toutes les institutions du pays.

L.E.

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE CENT JOURS

Le député Jean Jacques Mamba stigmatise l'attribution des marchés de gré à gré

La polémique au sujet de l'exécution du programme d'urgence intérimaire des cent jours initié par la présidence de la République continue à alimenter la chronique politique de ces dernières heures avec, à la clé, l'implication du directeur de cabinet du chef de l'Etat.

L'administration de la présidence de la République placée sous l'autorité de Vital Kamerhe est aujourd'hui la cible des critiques acerbes d'une opinion visiblement orientée et politisée. Elle aurait, à en croire une certaine opinion, joué un rôle néfaste dans la gestion de ce dossier, loin des principes et des procédures, en violation des textes réglementaires en ce qui concerne notamment la passation des marchés publics. Ici, c'est la personne du directeur de cabinet qui est essentiellement visée étant entendu qu'il a été la cheville ouvrière dudit programme en l'absence du gouvernement qui avait trop traîné à se mettre en place après l'en-

trée en fonction du nouveau président élu. Rajoutant sa couche à la polémique, le député Jean-Jacques Mamba a décidé de porter cette affaire à la chambre basse du Parlement bien que l'incriminé ne soit pas, au regard de la Constitution, redevable vis-à-vis de la représentation nationale. Pour ce faire, le député s'est fondé notamment sur la jurisprudence dans le cas de l'affaire « Benalla » en France (audition du directeur de cabinet et secrétaire général de l'Élysée par une commission parlementaire) pour créditer sa démarche. L'objectif visé, à en croire cet acteur politique, est de permettre à ce que la vérité soit res-

tituée à la population dans le cadre de sa mission de contrôle parlementaire. En effet, au terme des enquêtes préliminaires qu'il aurait effectuées sur ce dossier, l'élu de la circonscription de Lukunga à Kinshasa allègue que plusieurs violations de la loi relative à la passation des marchés publics et de la loi de finances gangrènent l'exécution du programme de cent jours de la présidence. De ce fait, il voudrait en savoir un peu plus sur l'affectation d'un montant de 237 millions de dollars USD découlant de ces types de marchés « passés en procédure de gré à gré en violation des dispositions des articles 37 et 42 de la loi relative

aux marchés publics ». Le député Jean-Jacques Mamba s'interroge notamment sur les contours du marché arraché par le sujet Samih Houballa Jammal, non autrement identifié. Ce dernier, a-t-il expliqué, s'est vu attribuer deux marchés publics de 171 millions USD pour ses deux sociétés respectives créées dans l'espace de huit mois entre août 2018 (Samibo Sarlu) et avril 2019 (Husmal Sarl). Il épingle également, dans sa question écrite, le cas de la société Sococ (non identifiée au guichet unique de création d'entreprises et prétendument propriété de M. Bishekwa Vanny). Cette entreprise, à en croire la même source, s'est vu attri-

buer un marché de 66 millions USD en procédure de gré à gré pour la construction de 30 km de route à Goma (10 km) et Bukavu (20km). « *Pourriez-vous nous expliquer le montage financier qui a impliqué le Foner et Trust Merchant Bank pour cette fin, entendu que le Foner ne peut pas participer à des financements de construction et réhabilitation des routes ?* », a asséné le député dans sa question adressée à Vital Kamerhe. Il reste à savoir si la question écrite de l'élu de la Lukunga sera avalisée par le bureau de l'Assemblée nationale qui décidera en dernier ressort de l'inscrire ou non dans l'agenda de la prochaine session ordinaire de mars. Dossier à suivre.

Alain Diasso

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Les hauts magistrats nouvellement nommés prêtent serment ce mercredi

Une journée spéciale que ce 19 juillet qui verra les hauts magistrats nommés, le 7 février, par le chef de l'Etat prêter serment devant ce dernier et devant le peuple congolais en vertu de la Constitution et ce, avant leur entrée en fonction.

L'événement aura lieu au Palais de la nation dans la salle de congrès et sera retransmis en direct à la télévision nationale, à en croire des sources présidentielles. Cette prestation de serment de ces nouveaux membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est un signal fort qui augure une nouvelle ère dans la gestion de l'appareil judiciaire aujourd'hui sujet à une requalification pour mieux jouer son rôle social. En effet, les Congolais placent une grande confiance aux nouveaux promus tout en espérant qu'ils seront à la hauteur de leurs attentes en termes de distribution de la justice qu'on veut équitable et non à la tête du client. Une justice indépendante dont l'accès est garanti à tout Congolais, tel devra être le leitmotiv du processus de réforme en cours censée être portée par des magistrats dignes de ce nom. Les nouveaux promus, triés sur le volet, incarnent sans aucun doute le changement prôné par le chef de l'Etat. Le départ, par exemple, du procureur général près la Cour de cassation Florry Kabange Numbi qui a laissé sa place à Victor Mumba Mukomo, jusque-là avocat général, est un symbole fort du renouveau que veut imprimer Félix Tshisekedi au sein du CSM.

Jean-Paul Mukolo, Dominique Thambwe, Octave Tela Ziele, le général Joseph Mutombo Katalay (pour ne citer que ceux-là), nommés respectivement procureur général près la Cour constitutionnelle, premier président de la Cour de cassation, procureur général près le Conseil d'État et premier président de la Haute Cour militaire, sont appelés à redynamiser un secteur judiciaire en disgrâce et discrédité par des graves soupçons de corruption. Le chef de l'Etat qui fait de la lutte contre ce fléau son cheval de bataille attend beaucoup de ces hauts magistrats sur lesquels reposent les espoirs de toute une nation dans la sauvegarde des valeurs d'orthodoxie financière et de bonne gouvernance.

A.D.

DOSSIER FLEURETTE MUMI LIMITED-GÉCAMINES

L'Acaj confirme l'existence du contrat de prêt et le transfert de 128 millions d'euros

L'ONG note que dans sa lettre n° DJ/H8/HU/n° 04 du janvier 2020 adressée à la Gécamines, la Rawbank soutient avoir débité, le 26 octobre 2017, la banque correspondante ING de la somme de l'équivalent de 128 millions d'euros soit 148 096 000 pour être virés sur le compte Gécamines.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a publié, le 17 février 2020, par devoir d'impartialité, la synthèse des éléments par elle collectés en rapport avec le prêt de 200 millions d'euros, avvenu entre Gécamines et Fleurette Mumi/Ventora. L'ONG veut, dans cet exercice, faire droit aux moyens présentés par ces deux sociétés dans leurs communiqués de presse et éclairer davantage la lanterne du public sur ce feuilleton toujours en instruction auprès du Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe. L'Acaj conclut, après vérification objective des documents en sa possession, en ce que le contrat de prêt, entre Gécamines et Fleurette Mumi, a bel et bien existé ; et que le transfert de 128 millions d'euros a été effectué.

Pour lui permettre de confronter les nouveaux éléments reçus de la Gécamines et la Ventora, l'Acaj dit avoir, en effet, eu à adresser des lettres à ces dernières ainsi qu'à la RawBank, aux fins d'obtenir de complément d'informations sur certains points d'ombre. « *La société Ventora a répondu par écrit, tandis que la Gécamines et la RawBank ne l'ont pas fait jusqu'à la publication de cette déclaration* », a regretté cette ONG, qui encourage vivement ces deux dernières, en particu-

lier la Gécamines, à le faire afin de lui permettre d'en exploiter dans le rapport détaillé qu'elle va publier incessamment sur la gestion du prêt reçu. « *Elles doivent adhérer au dialogue social* », a conseillé cette association.

De nouveaux éléments changent tout

Selon l'Acaj, du recoupement réalisé, sur base des nouveaux éléments, il appert clairement que la hiérarchie de la Gécamines avait sollicité et obtenu de la part de son partenaire, Fleurette Mumi, plusieurs interventions financières pour le financement de ses projets dont la somme de 128 millions d'euros, dans le cadre d'une ligne de prêt sans garantie de 200 millions d'euros.

Parlant de l'existence du contrat de prêt entre Fleurette et Gécamines, cette ONG note que les éléments lui fournis par Ventora établissent que la Gécamines avait effectivement obtenu un prêt de 128 millions d'euros, sur une ligne de 200 millions, auprès de Fleurette Mumi suivant l'accord signé le 02 octobre 2017, par Kintaleg Alain Mukonda, pour le compte de Fleurette Mumi Limited; et Jacques Kamenga Tshimuanga, pour la Gécamines. Les deux parties, soutient l'Acaj, avaient convenu que ce prêt devait être

remboursé à l'échéance du 4 avril 2018 assortis de 3 003 016,19 euros au titre d'intérêts au taux libor 30 jours plus 5% l'an, De l'effectivité du transfert de 128 millions d'euros à Gécamines, l'Acaj admet que les documents par elle consultés prouvent que le 04 octobre 2017, sur demande écrite de Gécamines datée du 02 octobre 2017, Fleurette Mumi a transféré à la Gécamines la somme de 128 millions d'euros. Cette somme, note l'ONG, a été viré sur le compte n° 05101-01002300022-05/EUR ouvert le 02 octobre 2017 sous l'intitulé : « *Gécamines développement* » auprès de la RawBank. « *Le Swift du transfert de 128 millions d'euros en faveur de la Gécamines a été émis par la banque Unicredit Group, en date du 4 octobre 2017 en référence à l'accord de prêt du 2 octobre 2017, créditant le compte de la Gécamines à la RawBank, en passant par la banque ING à Bruxelles* », a expliqué l'Acaj, notant que dans sa lettre n° DJ/H8/HU/n° 04 du 08 janvier 2020 adressée à la Gécamines, la Rawbank soutient avoir débité, le 26 octobre 2017, la banque correspondante ING de la somme de l'équivalent de 128 millions d'euros, soit 148 096 000 pour être virés sur le compte Gécamines.

Lucien Dianzenza

CHAN 2020-TIRAGE AU SORT

La RDC dans le groupe B avec le Congo Brazzaville

Au terme du tirage au sort effectué par la Confédération africaine de football à Yaoundé au Cameroun, le Congo Kinshasa et le Congo Brazzaville se retrouvent dans le groupe B de la 6^e édition du Chan.

Les Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) sont logés dans le groupe B de la 6^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Les trois autres équipes de ce groupe B sont les Diables rouges du Congo Brazzaville, les Menas du Niger et les Chevaliers de la Méditerranée de Libye. C'est le résultat du tirage au sort organisé le lundi 17 février par la CAF à Yaoundé au Cameroun, pays hôte de cette compétition en avril prochain. Le groupe semble abordable pour la RDC A' coachée depuis le 11 février par le nouveau sélectionneur Pamphile Mihayo Kazembe. Dans ce groupe, la RDC, double vainqueur du Chan en 2009 avec le sélectionneur Santos Muitubile et en 2016 avec le sélectionneur Florent Ibenge, et la Libye (vainqueur en 2014) ont déjà remporté le trophée de cette compétition de la Confédération africaine de football (CAF) réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs.

Néanmoins, toutes les équipes sont à prendre au sérieux. Le Congo Kinshasa et le Congo Brazzaville, deux pays frères aux capitales les plus rapprochées du monde vont devoir s'affronter, et



Les Léopards A' de la RDC

peut-être sortir de ce groupe B pour les quarts de finale. On se souvient que les Diables rouges du Congo Brazzaville avaient privé les Léopards A' de la phase finale du Chan 2018. Le Congo Brazzaville et le Niger ont pris part à la première édition du

Tournoi international de football de la RDC organisé en janvier dernier à Kinshasa, tournoi remporté par les Léopards A' (alors sous la direction du précédent sélectionneur Christian N'sengi Biembe) en battant en finale les Menas du Niger par trois buts à

un. La RDC, avec un nouveau sélectionneur, va donc affronter ces deux adversaires du tournoi Tifoco, cette fois-ci, en compétition officielle au Cameroun. Rappelons que les Léopards A' ont perdu en amical, le dimanche 16 février au stade de Kintélé de

Brazzaville, face aux Lions indomptables A' du Cameroun par zéro but à un, pour la première du sélectionneur Pamphile Mihayo. « J'ai pris l'équipe il n'y a que quelques jours, mais ce ne sont pas des raisons à avancer. J'ai eu pratiquement deux séances d'entraînement avant de préparer ce match. Je crois qu'il y a des joueurs de très bonne qualité. J'ai eu le temps de voir la majorité d'entre eux, c'est vrai il y a encore plein de choses à travailler », déclarait-il à la conférence de presse d'après-match.

A propos de ses ambitions pour le Chan, il signifiait avec prudence : « Comme tout entraîneur étant à la tête d'une équipe doit penser positivement. Chercher à bien entamer cette compétition et à faire mieux, aller le plus loin possible, si on arrive à atteindre un niveau élevé, on pourra penser à la coupe, maintenant, on ne peut pas penser à la coupe, nous sommes tous derrière, nous devons aller la chercher ». Entraîneur principal du Tout-Puissant Mazembe, Pamphile Mihayo aura du temps de travailler et préparer de manière idoine les Léopards locaux avant d'aborder le Chan en avril au Cameroun.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance impitoyable devant Bukavu Dawa, RCK défie DCMP

Le FC Renaissance a écrasé l'OC Bukavu Dawa, lanterne rouge dans le cadre de la manche retour de la 25^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Et pour sa part, Racing Club de Kinshasa pense à une victoire face au DCMP.

Accroché lors de la précédente journée par l'AS Maniema Union, le FC Renaissance du Congo s'est rattrapé de fort belle manière en étrillant, le lundi 17 février, au stade des Martyrs à Kinshasa l'Olympique Club Bukavu Dawa sur le score de quatre buts à un. Dans un match à sens unique, les Renais de Kinshasa n'ont pas été cléments devant des Sud-Kivutiens qui ne voyaient que du noir. Très vite, les Oranges ont pris l'ascendance sur les Corbeaux de Bukavu. Ces derniers ont cédé à la pression dès la 7^e minute, grâce à un coup de maître de Girbeau Mambanzikila. Ce but a obligé les Noirs et Blancs de Bukavu à reculer davantage. Une stratégie qui leur a été fatale, puisque les Oranges ont été alourdis par Waka Bofafaka à la 15^e minute. La domination des Renais s'est poursuivie peu avant la pause avec la troisième réalisation de Lilepo à la 38^e minute.

En deuxième période, les poulains de l'entraîneur Camille Bolombo n'ont pas baissé leur rythme de jeu. Ils ont continué avec la même détermination de punir les Sud-Kivutiens. Et à la 48^e minute, c'est à nouveau Mambanzikila, sur une frappe à ras du sol va signer un doublé dans cette rencontre. Malgré la réduction du score des Noirs et Blancs de Bukavu à la 57^e minute sur pénalty, le FC Renaissance a bien fini la rencontre, l'emportant par quatre buts à un. Grâce à cette victoire, les Bana Fibu totalisent vingt-neuf points et occupent la 6^e

place du classement de la Ligue 1. Le club orange joue son prochain match le dimanche 23 février à Goma devant l'AS Nyuki.

Notons que le Daring Club Motema Pembe (DCMP) affronte, ce mercredi 19 février, au stade des Martyrs le Racing Club de Kinshasa (RCK). Lors de la première confrontation entre les deux équipes à la manche aller, DCMP s'était imposé face à RCK. Aussi le club jaune et bleu pense à prendre leur revanche profitant d'une forme en demi-teinte du club vert et blanc en ce début de la manche retour. RCK reste sur un résultat d'égalité face à V.Club (un but partout), et peut s'en servir comme match de référence.

Récemment promu deuxième assistant du sélectionneur des Léopards locaux Mihayo Kazembe, l'entraîneur principal du RCK, Bertin Baku, a glissé quelques mots sur cette rencontre contre DCMP. « Nous ne viendront pas pour défier le DCMP mais pour jouer et présenter notre football. Ce sera l'amélioration du résultat. Nous aurons un autre match qu'à l'aller et nous sommes contraints de faire un bon résultat pour sauver notre équipe de la relégation dans ce tournoi. Le respect des consignes fera que nous puissions enregistrer un meilleur résultat, bien que cela ne soit ni facile moins encore impossible pour nous de réaliser un bon résultat devant DCMP », a-t-il déclaré en conférence de presse d'avant-match.

M.E.

FOOTBALL-TRANSFERTS

Imbula pressenti à Lokomotiv Moscou, Maritu à Shijiazhuang Ever Bright

Le milieu de terrain relayeur international congolais Giannelli Imbula pourrait poser ses valises en Russie.

Le joueur est en pleine discussion avec Lokomotiv Moscou, rapporte le site sportif français Footmercato.fr. Le joueur appartenant au club anglais de Stoke City n'a pas réussi à s'imposer à Lecce en Italie où il a été écarté du groupe par l'entraîneur de cette formation qui pourtant avait fondé beaucoup d'espoir sur l'ancien joueur de Guingamp, Marseille et Toulouse en France, passé aussi par Stoke City actuellement en D2 anglaise à qui il appartient, Porto au Portugal et Rayo Vallecano en Espagne. Donc en clair, il va connaître, à 27 ans, son cinquième championnat en Russie si le transfert se conclut.

Pour sa part, l'attaquant Oscar Taty Maritu s'est engagé avec la formation de Shijiazhuang en D1 Chine, en provenance de Shaanxi Chang'an Athletic (D2 Chine). Le montant total du transfert serait de cinq millions de dollars, selon la presse chinoise relayé par le site Foot.cd. Ancien attaquant de Shark XI FC de Kinshasa, Oscar Taty Maritu a explosé son compteur la saison passée en finissant meilleur buteur de la D2 de l'empire du milieu avec vingt-deux buts inscrits. Ces statistiques ont suscité la curiosité et le voilà passer de la D2 en D1 en Chine où il pourrait s'opposer à son compatriote et international Cédric Bakambu, buteur de Beijing Guoan vainqueur sur le terrain de Chiangrai United du Vietnam en deuxième journée de la Ligue des champions d'Asie. Le championnat de Chine a été retardé à la suite de l'épidémie du Coronavirus.

M.E.

COVID-19

Une équipe d'experts mixte Chine-OMS en tournée d'inspections

Une équipe mixte d'experts chinois et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a entamé lundi une tournée d'inspections sur la prévention et le contrôle de l'épidémie du nouveau coronavirus, a annoncé Mi Feng, porte-parole de la Commission nationale de la santé (CNS) de Chine, lors d'une conférence de presse.

Un symposium a été organisé dimanche à la CNS, en présence de quelque quatre-vingts personnes, dont des membres de l'équipe d'experts et des représentants du mécanisme conjoint de prévention et de contrôle du Conseil des affaires d'Etat, gouvernement central chinois.

Lors du symposium, le directeur adjoint de la CNS, Li Bin, a présenté aux participants les mesures de prévention et de contrôle à l'échelle nationale et promis de travailler avec la communauté internationale pour relever le défi de l'épidémie, et a accueilli favorablement les suggestions de l'équipe d'experts, selon le porte-parole.

Les représentants de ministères et d'administrations du Conseil des affaires d'Etat ont présenté leur travail de prévention et de contrôle. Les participants se sont entretenus avec le Hubei, province durement

touchée par le virus, au cours d'une téléconférence, et ont discuté de la situation épidémiologique, des mesures de prévention et de contrôle dans les quartiers et les zones rurales, de la gestion de la faune et du développement de médicaments et de vaccins.

L'équipe commune d'experts a reconnu les mesures prises par la Chine en la matière, ainsi que le dévouement du personnel médical chinois, a-t-il ajouté.

Durant sa visite sur le terrain techniques avec des responsables et experts concernés. Les membres de l'équipe visiteront également les provinces du Guangdong et du Sichuan.

Baisse quotidienne des

décès et des contaminations enregistrée

a annoncé mardi Mi Feng, de la Commission nationale de la santé. A l'extérieur du Hubei, les nouveaux cas d'infection sont passés en dessous de la barre des cent pour la première fois, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à Beijing. Le nombre quotidien de nouveaux décès à travers le pays est également passé en dessous du cap des cent, a-t-il ajouté.

Selon la commission chinoise de la santé, comparativement aux statistiques de la période de pic, la première apparition de ces trois chiffres en baisse notable montre que la situation épidémiologique évolue vers une bonne perspective

Xinhua

L'équipe commune d'experts a reconnu les mesures prises par la Chine en la matière, ainsi que le dévouement du personnel médical chinois

rain lundi à Beijing, l'équipe d'experts conjointe s'est rendue au Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies, à l'hôpital Ditan de Beijing et dans le quartier d'Anhuali de l'arrondissement de Chaoyang et a mené des échanges

Le nombre quotidien de nouveaux cas confirmés de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19) enregistré à travers la Chine est tombé lundi à moins de 2 000 pour la première fois,

décès et des contaminations enregistrée

Le nombre quotidien de nouveaux cas confirmés de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19) enregistré à travers la Chine est tombé lundi à moins de 2 000 pour la première fois,

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-L'Guerra
Brazzaville - République du Congo

ENERGIE

La Centrale électrique du Congo passe de 314 à 484 mégawatts

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a mis en service, le 18 février, la troisième turbine de la Centrale électrique du Congo (CEC) dont la production passe de 314 à 484 mégawatts. Située à Ngoyo dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, cette turbine de la centrale à gaz va améliorer l'offre nationale en électricité.

La cérémonie s'est déroulée dans l'enceinte de cette société anonyme dont le gouvernement détient 80% des parts contre 20% de la société Eni. Avec ses deux premières turbines d'une capacité de production de 314 MW, la CEC a permis à plus d'un million cinq cent mille ménages d'avoir accès à l'électricité, a indiqué Guido Brusco, responsable de la région Afrique de l'ouest et du centre du groupe Eni.

L'augmentation de la production de la CEC permettra de donner une impulsion aux industries et à la réalisation du projet de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Elle va aussi contribuer à la diversification de l'économie nationale, ainsi qu'au développement de la main d'œuvre locale. La CEC est un outil industriel majeur pour le développement économique du pays. C'est un maillon essentiel dans la mise en place du boulevard énergétique devant faire du Congo un pôle énergétique stratégique dans la sous-région.

La poursuite de cette aventure de la CEC, a estimé Guido Brusco, nécessite la création des conditions favorables au développement de l'industrie gazière et de

l'électricité ; la mise en place d'un cadre juridique approprié à l'industrie du gaz ; la restructuration effective de la chaîne de valeur de la production, le transport et la distribution, ainsi que la fiabilisation du réseau de transport existant.

Par ailleurs, la CEC envisage de se doter d'une quatrième turbine qui permettra de porter sa production à 1000 mégawatts. L'excédent de l'énergie pourra être exporté vers les pays voisins. « Grâce à ses dotations naturelles gazières et hydrologiques, le secteur de l'électricité présente un important potentiel de rentabilité dans le large marché de la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale qui est en sous capacité », a déclaré le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Serge Blaise Zoniaba.

Il a également annoncé les investissements dans le domaine de l'énergie, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la performance des lignes haute tension entre Brazzaville et Pointe-Noire, la construction d'une seconde ligne très haute tension partant de Pointe-Noire et connectant les sites de barrages hydroélectriques identifiés



avant d'atteindre Brazzaville et continuer vers la frontière avec le Cameroun et la République centrafricaine.

A cela s'ajoutent les projets de construction de la ligne devant relier Pointe-Noire à Cabinda en

Angola et de l'oléoduc de transport des produits pétroliers entre Pointe-Noire et Ouesso en passant par Brazzaville.

La maire de Ngoyo Yolande Edith Ketta Bangui s'est réjouie de la mise en service de la troisième

vue de la nouvelle turbine de la CEC, précisant qu'elle va permettre d'améliorer la fourniture de l'électricité dans la capitale économique.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga et Charlem Léa Legnoki

CHAN 2020

Le Congo dans le même groupe que la RDC, la Libye et le Niger

A moins de deux mois du début de la compétition, les seize sélections qualifiées connaissent déjà leurs adversaires.

Le tirage au sort de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) a eu lieu le 17 février à Yaoundé au Cameroun. Le hasard du tirage a placé les Diabes rouges du Congo dans le groupe B dans lequel ils retrouveront les Chevaliers de la Méditerranée, les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) et le Mena du Niger.

Cinquièmes lors de la dernière édition remportée en 2018 par le Maroc, les Diabes rouges nourrissent l'ambition d'atteindre au moins le dernier carré. La tâche ne sera pas facile vu les forces en présence. Dans le groupe B, Congo-RDC est une affiche qui promet le plus. Les deux sélections ont déjà classé ce match comme un rendez-vous important ou encore un match spécial et cela risque d'être chaud à plusieurs niveaux.

Les Diabes rouges qui participeront à leur troisième



Les Diabes rouges locaux savent à quoi s'en tenir

Chan affronteront pour la première fois dans une phase finale du Chan les Léopards de la RDC double vainqueur de la compétition (2009 et 2016). Le Congo et la RDC n'avaient jusque-là l'habitude de se croiser que dans les qualifications (trois fois au total). Lors des éliminatoires du dernier Chan au Maroc, le Congo avait éliminé la RDC (0-0 à Brazzaville puis 1-1 à Kinshasa). Le Congo avait arraché sa première

qualification pour le Chan 2014 devant la RDC (1-2 à Kinshasa puis 1-0 à Dolisie). La RDC avait éliminé le Congo lors des éliminatoires du premier Chan en 2009 (3-0 à Kinshasa puis 1-2 à Pointe-Noire). Récemment les deux sélections se sont croisées à Kinshasa lors du tournoi Tifoco et la RDC a eu raison du Congo 1-0.

Outre la RDC le Congo va aussi retrouver dans cette compétition une vieille

connaissance : la Libye repêchée à la suite du désistement de la Tunisie. Les Diabes rouges et les Chevaliers de la Méditerranée se sont croisés à deux reprises dans une phase finale du Chan. En 2014, le Congo avait échoué à la porte des quarts de finale après avoir concédé dans les ultimes minutes de la rencontre comptant pour la troisième journée des matches de poules un nul de 2-2 face à cette équipe

alors qu'il menait 2-0.

En 2018, les Congolais ont été éliminés en quarts de finale aux tirs au but 3-5 après un score d'un but partout au temps réglementaire. Il y a donc une revanche à prendre pour les Diabes rouges dans la course à la qualification pour le second tour.

Enfin, les Diabes rouges vont affronter pour la première fois dans une phase finale du Chan le Mena du Niger. Trois matches importants à mieux négocier pour passer le premier tour. Dans le groupe A, le Cameroun affrontera le Mali, le Burkina Faso et le Zimbabwe. Le Maroc tenant du titre est placé dans le groupe C avec le Rwanda, l'Ouganda et le Togo. La Zambie, la Guinée, la Namibie et la Tanzanie sont dans le groupe D. La 6^e édition du Chan se disputera du 4 au 25 avril au Cameroun. Les deux premiers de chaque groupe disputeront les quarts de finale.

James Golden Eloué